

Conditions Générales de Vente – Académie des Repreneurs

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la commercialisation des formations proposées par l'organisme de formation **GET IMMOBILIER**, situé 1 Place Carnot, 81100 Castres, SIRET : 83079994600025, N° de déclaration d'activité : 76810168681, représenté par M. Quentin Doucier (ci-après « l'Organisme »).

Article 2 – Inscription et validation

L'inscription à la formation s'effectue via le tunnel de vente en ligne accessible sur la plateforme **Systeme.io**.

La commande est considérée comme ferme et définitive après validation du paiement et signature du contrat de formation.

Article 3 – Prix et modalités de paiement

Deux offres sont proposées :

- **Offre 1 – Formation "Reprendre une entreprise"**
 - Prix promotionnel : **1997 € TTC** (jusqu'au **12 octobre à minuit**)
 - Prix normal : **2997 € TTC** (à partir du **13 octobre**).
- **Offre 2 – Formation "Reprendre une entreprise" + Session N°1 Académie des Repreneurs**
 - Prix promotionnel : **2997 € TTC** (jusqu'au **12 octobre à minuit**)
 - Prix normal : **3997 € TTC** (à partir du **13 octobre**).

Le paiement s'effectue **comptant en un seul versement** au moment de la commande, sauf dispositions contraires proposées ultérieurement par l'Organisme.

Article 4 – Accès à la formation

L'accès à la formation est ouvert au Stagiaire après signature du contrat de formation et validation du paiement.

La durée d'accès est **illimitée tant que la plateforme est maintenue par l'Organisme**, à compter de l'ouverture effective de la plateforme.

Article 5 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Stagiaire dispose d'un délai de **14 jours** à compter de la signature du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Article 6 – Produits numériques et absence de remboursement

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de contenu numérique non fourni sur un support matériel, lorsque l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

En validant sa commande et en accédant à la formation, le Stagiaire reconnaît :

- que l'exécution du contrat commence immédiatement après la confirmation de sa commande,
- qu'il renonce expressément à son droit de rétractation,
- et qu'aucun remboursement ne sera effectué une fois l'accès à la formation ouvert.

Article 7 – Formation commencée

Toute formation commencée est due en totalité, quel que soit le motif d'interruption invoqué par le Stagiaire.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les supports de formation (vidéos, documents, ressources pédagogiques) sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Ils demeurent la propriété exclusive de l'Organisme. Toute reproduction, diffusion ou partage sans autorisation est strictement interdite.

Article 9 – Responsabilité

L'Organisme met à disposition une plateforme de formation accessible en ligne.

Le Stagiaire est seul responsable de la qualité de sa connexion internet et de son matériel informatique.

L'Organisme ne pourra être tenu responsable d'éventuelles interruptions dues à des problèmes techniques indépendants de sa volonté.

Article 10 – Confidentialité et protection des données

Les données personnelles du Stagiaire collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion de la formation et la facturation.

Elles sont conservées de manière sécurisée conformément au RGPD.

Le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en écrivant à : **{{Email_Organisme}}**.

Article 11 – Attestation de formation

À l'issue de la formation, une attestation pourra être délivrée au Stagiaire, sous réserve qu'il ait suivi l'intégralité des modules.

Article 12 – Force majeure

La responsabilité de l'Organisme ne pourra être engagée en cas de force majeure telle que définie par la loi (catastrophes naturelles, pandémies, grèves, etc.).

Article 13 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation des présentes CGV est soumis au droit français.

En cas de litige, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de l'Organisme.